



Comment savoir si mon père est remarié ou pas ?

Par **templar**, le **17/09/2009** à **21:13**

Bonjour,
je n'ai plus de relation avec mon père et je souhaiterais suite au décès de ma Mère savoir si il c'est remarié - comment puis-je faire ?
Merci

Par **Tisuisse**, le **17/09/2009** à **23:46**

Bonjour,

En contactant le notaire chargé de la succession, si ce notaire accepte de vous informer. Le remariage éventuel de votre père étant une affaire privée, le notaire n'est pas sensé vous apporter l'information.

Par **templar**, le **18/09/2009** à **13:11**

merci pour cette information concise et rapide.
Richard

Par **fif64**, le **18/09/2009** à **15:18**

Le notaire n'a pas a vous caché cette information du moment où vous êtes également héritier à la succession, vous le saurez tôt ou tard (mentionné sur l'acte de notoriété).

Sinon vous contactez la mairie du lieu de naissance de votre père en précisant ses prénoms, noms, date et lieu de naissance, en mentionnant que vous êtes sa fille et en produisant une photocopie de pièce d'identité. En retour, les services d'état civil de la mairie vous feront parvenir un extrait d'acte de naissance de votre père sur lequel seront mentionnés en marge tous les évènements importants de sa vie, dont les mariages.